

Déclaration d'urgence climatique

Les manifestant-e-s pour le climat, dans les rues en février et mars, ont revendiqué, et revendiqueront encore, que les autorités politiques agissent immédiatement de manière efficiente et conséquente, et contribuent ainsi à ce que la menace de catastrophe climatique puisse être écartée.

Les jeunes ont exprimé ce dont nous sommes tou-te-s conscient-e-s depuis longtemps déjà. Il est temps d'agir : l'être humain a déjà provoqué un changement climatique dont les conséquences sont irréversibles et perceptibles à l'échelle de la planète. Les températures moyennes ont augmenté globalement d'un degré Celsius par rapport à ce qu'elles étaient à l'époque préindustrielle, parce que la concentration de CO₂ dans l'atmosphère a augmenté de 280 ppm à plus de 400 ppm. Pour éviter un réchauffement global incontrôlable aux conséquences imprévisibles, il est impératif de réduire massivement et le plus rapidement possible les émissions de gaz à effets de serre.

Une augmentation de la température terrestre limitée à 1,5 °C aura déjà entre autres pour conséquence que la hausse du niveau de la mer rendra inhabitables de gigantesques zones côtières. La Banque mondiale estime qu'au cours des 30 prochaines années, le nombre de réfugiés climatiques augmentera de plus de 140 millions de personnes. En Suisse également, le changement climatique est perceptible ; ainsi, par exemple, l'agriculture et le tourisme hivernal en subissent directement les conséquences.

Le changement climatique n'est pas seulement un problème climatique : c'est un problème qui concerne également l'économie, la sécurité, la protection des animaux et le maintien de la paix.

On ne peut et on ne doit pas s'attendre à ce que la solution à ce problème demeure de l'ordre de la responsabilité individuelle et résulte d'initiatives individuelles. Il s'agit maintenant de prendre des mesures décisives à tous niveaux, communal, cantonal, national et international, pour faire face à cette menace de catastrophe. Les projets et mesures actuels ne suffisent pas pour limiter d'ici 2050 le réchauffement terrestre aux 1,5°C fixés comme objectif. C'est pourquoi il est maintenant plus important que jamais d'agir rapidement.

Par cette résolution, le Conseil de ville de Delémont

- déclare l'état d'urgence climatique et considère ainsi que le ralentissement du réchauffement climatique et la prévention de ses lourdes conséquences constituent un devoir de la plus haute priorité ;
- s'engage à prendre en considération les effets sur le climat dans tous les objets qu'il débattrait, et traitera en priorité les objets susceptibles d'avoir des incidences favorables sur le changement climatique ou ses conséquences ;
- se basera, pour toutes les mesures à prendre à l'avenir afin de combattre le changement climatique, sur les rapports du *Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC)*, notamment pour ce qui concerne les investissements visant la réduction des émissions de gaz à effets de serre ;
- sollicite le Conseil communal pour qu'il informe de manière exhaustive la population pour tout ce qui concerne le changement climatique, ses causes et ses conséquences ainsi que les mesures qui seront prises contre le changement climatique.

Groupe PSD-JSJ

Mehmet ~~Can~~ ~~Wolff~~
 Grossel ~~Trank~~
~~Prin~~ ~~Hekt~~
~~me~~
~~St~~ / Grossel
 H. Paeder
 C. B. Ahlen

Groupe Alternative de gauche

~~Schulde~~
~~_____~~
~~_____~~
~~_____~~
~~_____~~
 C. Kell. (G.)
 R. K.

Groupe PDC-JDC

~~_____~~
 A. B.
 Bamille
 P.C. ~~_____~~
~~_____~~

Groupe PCSI

Groupe PLR

UDC